

Eybens, le 23 juin 2004



Accord pour diffusion
Le Maire, Conseiller Général,

Annie Mouraille/RB

Marc BAIETTO

Compte - Rendu de la Réunion Plénière du 22 JUIN 2004

Présents : Mesdames Perronnard Perrot - Guazzone - Josien - Calpena - Berger - Blanc - Rebert -
Mouraille - Bouisse.
Messieurs Tanche - Blanchet - Haguet - Sciré - Ghidossi - Bourdet - Pissard - Baldos -
Excusés : Mesdames Janon - Boussekhane - Pelofi - Messieurs Scarpa - Derras - Marin - Bar - Louis
Pouvoirs : Mmes Pelofi - Boussekhane - Mrs Marin - Derras

Ordre du jour

- Présentation des nouveaux membres du 4C
- Approbation du compte-rendu du 25 mai 2004
- Avis sur les modalités d'accompagnement des gens du voyage
- Questions diverses

La séance est ouverte à 20h30.

Présentation des nouveaux membres du 4C : les 4 personnes qui ont répondu à l'appel de candidatures ont intégré les différents collèges ci-dessous. Nous accueillons également Mr Haguet, co-président du Conseil de quartier Sud-Ouest :

- | | |
|---|----------------------------------|
| - Mr Jean-Paul Marin | Collège Personnalités qualifiées |
| - Mme Calpena Coralie et Mr Sciré Vincent | Collège vie quotidienne |
| - Mrs Bourdet Bernard et Haguet Bernard | Collège quartiers environnement |

Approbation du compte-rendu du 25 Mai 2004

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Avis sur les modalités d'accompagnement des gens du voyage

Le Conseil a organisé le débat autour de 4 chapitres :

1. La tranquillité publique

Cette question fait débat au sein du conseil.

Pour certains, le problème se posera pour le parking relais : est-ce que les utilisateurs continueront à laisser leur véhicule en toute confiance ? Il est à ce propos rappelé que le parking est surveillé toute la journée, et que le gardien peut faire appel à la gendarmerie en cas de besoin.

D'autres s'interrogent sur la validité de la question.

Le point de vue majoritaire s'accorde à dire que la tranquillité ne semble pas plus remise en cause que dans certains immeubles d'autres quartiers. Les familles accueillies seront pratiquement contraintes à la discrétion si elles veulent que leur contrat se perpétue, si les locaux sont corrects, et ce d'autant plus qu'il s'agit de petites unités.

En tout état de cause, la ville devra désigner un interlocuteur/médiateur (au sens « personne qui fait passer le message »).

2. Accompagnement

Le 4C s'interroge sur la réalité de l'attente : faut-il accompagner un public non demandeur ? Il faudrait réfléchir à la façon d'évaluer les besoins réels. Il semble toutefois que l'accompagnement devrait s'attacher à faire évoluer la relation des familles à la scolarité (assiduité des enfants scolarisés).

De ce point de vue aussi, il est demandé que soit désigné un interlocuteur (facilitation/médiation) au sein des services municipaux, qui assure une présence sur le terrain, « en souplesse ».

3. Scolarisation

Le 4C souligne de nouveau la nécessité de ne pas regrouper tous les enfants à l'école du Val : la répartition sur les 3 groupes scolaires le Val, Bel Air, le Bourg, semble être une meilleure solution, en évitant de surcharger l'école des Ruires qui accueille déjà des effectifs importants, et un nombre non négligeable d'enfants en difficulté.

Le bus école n'est pas un moyen d'intégration, et semble plus adapté aux camps de passage.

4. Intégration

A ce terme, le 4C préfère cohabitation, dialogue, ou vivre ensemble.

Il s'agira d'être attentif aux désirs d'intégration, et d'être en capacité d'apporter les moyens qui la facilitent. L'accès aux équipements culturels comme l'Ecole de musique devra être facilité.

Un travail d'information et de pédagogie à l'égard des habitants du quartier est nécessaire.

Le 4C tient enfin à rappeler qu'il n'est, en aucun cas, une instance de décision, mais uniquement une instance de consultation pour le Conseil Municipal.

Une nouvelle réunion aura lieu à la rentrée de septembre.

Divers

Aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22h00.

Monsieur Tanche remercie les participants pour leur assiduité au cours de l'année. La reprise se fera sans doute fin septembre, début octobre.